

JUSTEL - Législation consolidée

<http://www.ejustice.just.fgov.be/eli/arrete/2014/07/01/2014018239/justel>

Dossier numéro : 2014-07-01/02

Titre

1 JUILLET 2014. - Arrêté royal établissant un système d'identification et d'enregistrement des porcs et relatif aux conditions d'autorisation pour les exploitations de porcs

Situation : Intégration des modifications en vigueur publiées jusqu'au 10-06-2022 inclus.

Source : AGENCE FEDERALE POUR LA SECURITE DE LA CHAINE ALIMENTAIRE

Publication : Moniteur belge du 11-07-2014 page : 53218

Entrée en vigueur : 01-01-2015

Table des matières

Texte

[Abrogé] <AR 2022-05-20/10, art. 2,13°, 003; En vigueur : 13-06-2022>